



développer ses projets artistiques pour les entreprises

Au-delà du mécénat, les artistes peuvent se tourner vers les entreprises pour y trouver des partenaires sur leurs projets professionnels. Quand, comment, pour quoi, quels outils et démarches mettre en œuvre pour solliciter ses partenaires privés ?

PUBLIC

Toute personne engagée dans des pratiques artistiques professionnelles et souhaitant développer des projets au sein d'organisations privées.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique artistique dans un cadre professionnel
- Visuels d'œuvres et support informatique préconisé (ordinateur portable personnel si possible)
- Fournir une présentation de sa démarche artistique lors de son inscription

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se sensibiliser à l'entreprise et à son environnement
- Développer son pouvoir d'écoute, de questionnement et de collaboration
- Savoir poser un diagnostic
- Concevoir un projet artistique qui fasse écho au besoin de l'entreprise

CONTENUS

- Le monde de l'entreprise et son fonctionnement
- Les différentes formes de partenariats
- Réflexions et objectifs sur lesquels entreprises et artistes se rejoignent
- Connaître et valoriser ses atouts, son projet
- Construire une proposition pertinente et équilibrée pour aborder les entreprises

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

À partir d'une démarche active, plaçant le stagiaire en cœur de l'apprentissage, la pédagogie repose sur l'expérimentation à travers des approches créatives, ludiques et une analyse réflexive pour amener le stagiaire vers une expérience concrète.

ÉVALUATION

- Réalisation d'un fichier de repérage de partenaires privés
- Élaboration d'un plan d'actions et synopsis pour développer des partenariats avec le secteurs privés

INTERVENANTE

ALINE CRÉPEAU, ingénieur, 20 ans d'expérience en management des équipes multi-culturelles dans le secteur industriel. Formée au Creative Problem solving, aux méthodes agiles et aux outils de communication interpersonnelle. Elle est formatrice, animatrice en management de la créativité et à l'accompagnement au changement depuis 2011. Membre du réseau Créa-France.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée :
2 jours / 14 heures de formation

Horaires :
9h30-13h / 14h-17h30

Effectif :
8 personnes

Frais pédagogiques :
490 € H.T

Renseignements et inscriptions :
formation@amac-web.com
02 40 48 55 38